

Réunion du Conseil Municipal
Du 11 avril 2018 à 20h30
Compte rendu de séance

Le Conseil Municipal s'est réuni le 11 avril 2018 à la Mairie sur convocation en date du 05/04/2018 sous la présidence du Maire M. Alain BLOND.

Présents : M. BLOND, M. CHALARD, M. GERMOND, M. SOURY, M. PATAUD, M. GARREAU, M. SALAGNAD, VARACHAUD, Mme MORANGE, Mme BOUGOUIN, Mme DEXET, Mme GUINEBERT, Mme LAURENT, Mme RIVAUD, Mme ILAHA-ITEMA.

Procurations : Néant

Ouverture de la séance à 20h30.

Mme Catherine LAURENT est désignée secrétaire de séance.

Le PV de séance de la séance du 26/03/2018 n'ayant pas été transmis suite à un problème de mail non reçu par la Mairie, d'un commun accord il est décidé qu'il sera validé lors de la prochaine séance.

M. le Maire remercie M. MASSON, trésorier, présent à cette séance.

Dossier 1 : Budget principal : Vote du Budget primitif

M. BLOND donne la parole à M. GERMOND qui présente le budget primitif 2018 du budget principal.

BUDGET PRINCIPAL

CHAPITRES DEPENSES		BP 2017	CA 2017	BP 2018
O11	Charges à caractère général	525 050,00	447 118,71	529 450,00
O12	Charges de personnel	516 412,00	488 568,28	503 860,00
65	Autres charges de gestion courante	110 711,00	106 702,43	112 060,00
66	Charges financières	22 109,00	22 108,65	20 727,00
67	Charges exceptionnelles	3 500,00	1 924,00	3 500,00
O22	Dépenses imprévues	40 000,00	0,00	96 269,00
O42	Opérations d'ordre	16 885,00	16 883,20	19 707,00
		1 234 667,00	1 083 305,27	1 285 573,00
O23	Virement à la section d'inv	466 093,00 €		741 026,00 €
	Total	1 700 760,00	1 083 305,27	2 026 599,00
CHAPITRES RECETTES		BP 2017	CA 2017	BP 2018
O13	Atténuations de charges	10 000,00	16 711,01	10 000,00
O42	Opérations d'ordre	0,00	0,00	1 242,00
70	Produits des services, du domaine	43 446,00	46 519,59	43 206,00
73	Impôts et taxes	774 999,00	789 884,15	786 420,00
74	Dotations et participations	418 617,00	506 239,78	464 134,00
75	Autres produits de gestion courante	161 000,00	175 520,20	165 000,00
76	Produits financiers	0,00	24,21	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	4 367,29	0,00
		1 408 062,00 €	1 539 266,23 €	1 470 002,00 €
OO2	Résultat reporté	292 698,00	292 698,94	556 597,00
	Total	1 700 760,00	1 831 965,17	2 026 599,00

Programmes investissement	Crédits	Recettes	Crédits
Opérations financières	158 473€		1 374 331€
Intégration frais d'études	173 677€		173 677€
Aménagement zone 30 solde	1 272€		
Ave Pasteur solde	10 433€		15 000€
Rue Sadi Carnot solde	2 100€		
Aire de co-voiturage	114 805€		18 800€
Rénovation WC Ecole primaire	27 505€		20 405€

Acquisitions 2018	24 000€		
Extension local chasse	17 000€		
Travaux accessibilité bâtiments	39 000€		
Voirie 2018	216 100€		2 650€
Place Ave Pasteur	95 100€		
Rénovation bâtiments Anc Gend & foyer club	340 600€		44 610€
Travaux bâtiments divers 2018	40 931€		6 000€
Eclairage public	95 697€		1 442€
Matériel & Agencements 2018	236 600€		
Rénovation intérieure Eglise	31 100€		
Plan d'eau	37 790€		5 268€
TOTAUX	1 662 183€		1 662 183€

M. GERMOND présente ensuite les subventions prévues pour les associations. Certaines d'entre elles n'ont pas déposé de demandes dont la FNATH. M. GARREAU insiste sur l'importance du travail effectué par ces bénévoles et demande à maintenir la subvention accordée en 2017.

M. GERMOND passe ensuite au vote. Le budget primitif 2018 est approuvé à l'unanimité.

Dossier 2 : Budget Principal : Vote des taxes 2018

M. BLOND propose de maintenir les taux de 2017.

Taxe d'habitation : 15,76%, Taxe foncière bâti : 27,16%, Taxe foncière non bâti : 60,25%.

Ces taux sont votés à l'unanimité.

Dossier 3 : Budget Assainissement : Vote du Budget primitif

M. GERMOND présente le budget primitif 2018 du budget assainissement.

FONCTIONNEMENT

Dépenses	BP	Recettes	BP
618 Assistance Tech CG	700,00	70611 Surtaxe	28 000,00
66111 Intérêts des emprunts	3 590,00	7588 Part Asst Collectif	6 000,00
66112 ICNE	-51,00	777 Quote part subv inv	6 321,00
6811 Amortissements	18 812,00		
023 Virement section inv	17 270,00	002 excédent de fonct reporté	0,00
	TOTAL 40 321,00		TOTAL 40 321,00

INVESTISSEMENT

Hors Programme

Dépenses	BP	Recettes	BP
1641 K emprunts	19 474,00		
1391 Subv reprises au cpte résultat	6 321,00	1068 Affectation du résultat	33 066,00
2762 TVA	25 000,00	2315 TVA autres immob corp	25 000,00
		2762 TVA	25 000,00
001 Déficit d'investissement reporté	38 948,00	28156 Amortissements	18 276,00
		2803 Amortissements	536,00
		021 virement section fonct	17 270,00
	Sous-Total 89 743,00		Sous-Total 119 148,00

Programmes

Dépenses	BP	Recettes	BP
2315-1701 réseau terrain La Borie	4 450,00	131 CG	4 675,00
		131 Agence LB	16 800,00
2315-1601 Réseau Ave Pasteur	380,00	131 CG 35%	10 000,00
		131 Agence LB	17 580,00
2315-1704 Etude faisabilité ext Vignerie	1 020,00		
2156-1702 Equip sur le trop plein	18 772,00	131 Agence LB 40%	6 257,00
2315 Divers	60 095,00		

Sous-Total **84 717,00**
TOTAL 174 460,00 €

Sous-Total **55 312,00**
TOTAL 174 460,00 €

M. GERMOND passe ensuite au vote. Le budget primitif 2018 est approuvé à l'unanimité.

Dossier 4 : Budget Lotissement La Borie : Vote du Budget primitif

M. GERMOND présente le budget primitif 2018 du budget annexe du Lotissement de La Borie.

FONCTIONNEMENT

Dépenses	HT	Recettes	HT
605 Achat matériel, travaux	114 700,00 €	042-71355 Variation stock	141 771,00 €
605 SEHV/Orange	25 156,00 €		
6045 Etudes, Prestations service MO	1 915,00 €		
042-71355 variation stock terrains	12 395,00 €	7015 Vente de lots	12 395,00 €
Total	154 166,00 €	Total	154 166,00 €

INVESTISSEMENT

Dépenses	HT	Recettes	HT
040-3355 Travaux aménagement	141 771,00 €	001 Excédent d'inv reporté	73 102,00 €
		1687 avance budget principal	26 252,00 €
		132 Subventions d'équipement	30 022,00 €
		040-3555 Lots vendus	12 395,00 €
Total	141 771,00 €	Total	141 771,00 €

M. GERMOND passe ensuite au vote. Le budget primitif 2018 est approuvé par 13 voix POUR, 1 CONTRE (M. PATAUD), 1 Abstention (Mme ILAHA-ITEMA).

Dossier 5 : Budget Station Essence : Vote du Budget primitif

M. GERMOND présente le budget primitif 2018 du budget annexe de la station essence.

FONCTIONNEMENT

Dépenses	HT	Recettes	HT
ch 011		ch 70	
601 achats & variation de stocks : carburant	838 000,00 €	707 produits des services du domaine	847 510,00 €
6061 achats et variations des stocks : EDF-SAUR	2 500,00 €		
6063 achats et variations des stocks : rouleaux DAC	600,00 €	ch 002	
6156 services extérieurs	1 000,00 €	002 excédent de fonct reporté	1 262,00 €
6161 services extérieurs : assurance	1 000,00 €		
6262 autres services extérieurs : Orange	1 000,00 €		
627 autres services extérieurs : commission CB	4 000,00 €		
6231 Annonces et insertions	672,00 €		
Total	848 772,00 €	Total	848 772,00 €

INVESTISSEMENT

Dépenses	HT	Recettes	HT
2313 Travaux	213 500,00 €	1687 avance du budget principal	99 163,00 €
2313 MO+SPS+CT+ATEC	23 411,00 €		
16 Remboursement avance du BP	99 073,00 €	001 excédent d'inv reporté	70 666,00 €
		1311 Subvention état	67 500,00 €
		1312 Subvention Région	77 655,00 €
		1313 Subvention département	21 000,00 €
Total	335 984,00 €	Total	335 984,00 €

M. GERMOND passe ensuite au vote. Le budget primitif 2018 est approuvé à l'unanimité.

Dossier 6 : Mise en place du RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel)

M. le Maire explique les termes de la délibération instituant le nouveau régime indemnitaire pour le personnel communal et indique que le comité technique a donné un avis favorable dans sa séance du 03/04/2018.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la mise en place du RIFSEEP tel que présenté à compter du 01/05/2018.

Dossier 7 : Maintien des IHTS

M. le Maire explique que la délibération du 27/09/2004 relative au régime indemnitaire applicable aux agents de la Commune prévoyait entre autre le versement d'une indemnité horaire pour heures supplémentaires lorsque le cas se présentait. Cette délibération va être rendue caduque par celle qui met en place le RIFSEEP. Cependant les indemnités horaires pour travaux supplémentaires ne font pas partie du dispositif du RIFSEEP, une délibération est donc nécessaire pour maintenir le bénéfice de cette indemnité. M. le Maire propose d'y associer les agents contractuels.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le maintien du bénéfice des heures supplémentaires pour l'ensemble du personnel communal ainsi que les agents contractuels.

Dossier 8 : Modification des horaires du Service Technique/Espaces Verts

M. le Maire explique qu'afin de gérer au mieux les différentes tâches en fonction des périodes, il est proposé de modifier les horaires de ces services comme suit :

- Amplitude horaire plus importante en été afin de mieux gérer la tonte, les évènements culturels (fête, marchés fermiers, cinéma plein air...) et les congés du personnel
 - Du 01/04 au 30/09 : LMMJ 8h-12h/13h-17h V 8h-12h/13h-16h = 39h
- Amplitude horaire moindre en période hiver mais permettant de couvrir les besoins des services
 - Du 01/10 au 31/03 : LMMJV 8h-12h/13h-16h30 = 37,50h

Une pause méridienne d'une heure toute l'année et 18 jours de RTT/an.

Le comité technique a donné un avis favorable dans sa séance du 03/04/2018.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la modification des horaires des services techniques et espaces verts.

Dossier 9 : CMJ : participation au voyage à Paris

M. le Maire donne connaissance à l'Assemblée du projet de convention de partenariat dans le cadre du voyage pédagogique à Paris du Conseil Municipal des Jeunes.

En effet, les communes de Saint-Junien, Saint-Victurnien et Saint-Laurent/Gorre se regroupent pour offrir à leurs conseils municipaux des Jeunes respectifs un voyage pédagogique à Paris afin d'enrichir leur apprentissage à la citoyenneté et de comprendre le fonctionnement des institutions. Le voyage se déroulera du 29 au 30 juin 2018. La municipalité de Saint-Junien s'engage à organiser l'intégralité du séjour et à acquitter l'intégralité des dépenses. Les communes de Saint-Victurnien et Saint-Junien s'engagent quant à elles à rembourser la Commune de Saint-Junien d'un montant correspondant au prorata du nombre de personnes de leurs communes ayant effectué le séjour. Mme RIVAUD précise que le coût du voyage est d'environ 100€ par personnes et que 15 places sont prévues pour St-Laurent.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les termes de la convention de partenariat à intervenir entre les communes de Saint-Junien, Saint-Victurnien et Saint-Laurent/Gorre et autorise le Maire à la signer.

Fin de séance 22h20.